

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 25 juin 2024

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à vingt heures et trente-cinq minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.
Date de convocation du Conseil : le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET.

Absents : Danielle RANGER, pouvoir à Serge THIVILLON. Frédéric DELOLME.

Secrétaire de séance : Bruno JOURDAT

Délibération n°3 : (2024-025)

Objet : Acquisition terrain pour citerne incendie :

Considérant les informations données lors du conseil municipal du 14 mai 2024 concernant l'achat d'une partie de parcelle pour installer une citerne d'eau destinée à la lutte contre l'incendie,

Vu l'accord de M. Christophe GEOURJON, propriétaire de la parcelle cadastrée A 1227 pour la cession de 500 m² sur ladite parcelle, à l'extrémité Sud-Est,

Les élus doivent délibérer sur un prix d'achat de 1 euros le m² (valeur moyenne terrain agricole sur la commune = 0.25 euros le M²) soit 500 euros afin de proposer une offre décente au vendeur.

Tous les frais afférents à cette affaire seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
ACCEPTE l'acquisition de 500 m² sur la parcelle 1227,
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie certifiée conforme
À Tarentaise, le 25/06/2024

*Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le 2 juillet /2024
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,
Maire de Tarentaise



Bruno JOURDAT,
Secrétaire de séance

